

# GRAND VIDE-GRENIER Du Comité des Fêtes

**DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025**  
**CHATUZANGE LE GOUBET**

**Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription + règlement intérieur signé ([voir au dos](#))** ainsi que votre chèque le plus vite possible. **La date limite des inscriptions est fixée au 26 SEPTEMBRE 2025.**

**Nous rappelons que seuls les emplacements payés seront validés.** Afin de vous confirmer votre réservation, indiquez bien lisiblement votre adresse mail. Le remboursement ne sera effectué qu'en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.

**L'accueil des exposants se fera de 6 h30 à 8 h.** Vous serez guidé à votre arrivée, vers votre emplacement.

**Passé 8h, l'emplacement sera utilisé pour un autre exposant.**

**Pas de pro-alimentaire.**

**BUVETTE, SNACK et TOILETTES à votre disposition**

**Pour une meilleure circulation dans le village,** merci de respecter les consignes qui vous seront données à votre arrivée : de ne pas bloquer le passage aux autres exposants et d'enlever votre voiture dès que vous l'aurez déchargée. Des parkings gratuits alentours sont mis à votre disposition pour la journée.

En fin d'expo, **merci de ramener vos déchets ou de les déposer dans les containers.**

Inscriptions par mail : [comitedesfeteschatu@gmail.com](mailto:comitedesfeteschatu@gmail.com)

**Tournez la page S.V.P** 

Renseignements: Isabelle/Sandrine, en priorité: 07.44.63.07.81 **17h30-20h** (Roger-Pierre 06.71.91.34.48)



## Bulletin d'inscription au Vide grenier d'automne 2025 de Chatuzange le Goubet

**A renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Comité des fêtes à l'adresse suivante:**

**Isabelle Gilles - Vide grenier Automne 2025 - 6 rue Léon Vallier, Résidence Sofia 26300 Pizànçon**

NOM + Prénom:

Adresse:

N° téléphone:

Adresse mail (**bien lisible svp**)

Date:

Signature:

### OBLIGATOIRE POUR LA PREFECTURE

N° carte d'identité

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Lieu de délivrance:

### Je réserve:

	mètres	sans véhicule	x 4 € le m soit	€
	mètres	voiture ( <a href="#">minimum 5 m</a> )	x 4 € le m soit	€
	mètres	voiture + remorque ( <a href="#">minimum 8 m</a> )	x 4 € le m soit	€
	mètres	un fourgon ( <a href="#">minimum 8 m</a> )	x 4 € le m soit	€

**- Pas de pro-alimentaire**

Cadre réservé à l'organisateur :    Emplacement :

N°



---

**Règlement intérieur vide-grenier comité des fêtes de CHATUZANGE LE GOUBET:**

**Ce règlement vient compléter les indications déjà inscrites sur le bulletin d'inscription.**

- \* Seuls les membres du comité des fêtes sont habilités à gérer les emplacements. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements attribués.
- \* Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que: perte, vols, casse ou autre dégradation...
- \* Le comité des fêtes se réserve le droit de refuser un exposant, s'il estime que la vente du produit fait tort à l'organisateur.
- \* La présence, à cette journée, implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement.

Date:

Signature: